

Etaient présents : Mmes Guégano, Jeanneau, (Enseignantes) ; Mmes Scarazzini, Raynier (élues de l'APEED : Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Daux) ; M. Lagorce (Maire) ; M. Ferkai (directeur ALAÉ)
Mme Lacourthiade (IEN) est excusée.

Ce conseil d'école sera en nombre restreint de personnes. En raison de la pandémie de covid-19, les réunions sont limitées à 6 personnes

↳ **Organisation de l'école**

Effectif prévu actuellement pour 2021/2022

PS nés en 2018 : 35 inscrits

MS nés en 2017 : 34

GS nés en 2016 : 39

TOTAL : 108 élèves

La moyenne est de 27 élèves par classe. Ce nombre risque d'évoluer, des logements sont encore vacants dans les nouveaux lotissements. L'ouverture d'une 5^{ème} classe n'est possible qu'à partir du seuil indicatif de 129 élèves.

Nous n'avons pas encore arrêté la répartition des élèves : soit 2 classes de PS-MS et 2 classes de MS-GS comme cette année, soit une classe de PS, une de PS-MS et soit 2 classes de MS6GS soit une classe de MS-GS et une de GS. La répartition choisie équilibrera les classes en tenant compte de l'âge, du sexe et des problèmes des enfants. Nous n'envisageons pas de demander les élèves proches de chaque enfant pour répartir les élèves. Nous ne communiquerons les listes qu'en Septembre car nous pourrions être amenées à les modifier (nouvelles inscriptions).

Compte-tenu du protocole strict qui n'a pas encore été modifié par le ministère, il n'y aura pas de portes ouvertes pour les futurs PS. La rentrée des Petits sera organisée comme d'habitude et conformément à notre projet d'école sur 3 jours : la moitié le jour de la rentrée, l'autre moitié le lendemain et tous les élèves à partir du 3^{ème} jour. Les parents des Petits ne seront autorisés à rentrer dans l'école que durant ces 3 jours. Les enfants seront ensuite accueillis par un adulte aux portes de l'école. Nous préciserons l'organisation en septembre en fonction des instructions ministérielles.

Le fonctionnement du cahier de liaison nous convient et nous le reconduisons. Classe de Mmes GUEGANO et JEANNEAU : cahier papier ; classes de Mmes LAVERGNE ET VIGNETTE messagerie et cahier

Exercice incendie : un deuxième exercice doit avoir lieu. Si possible en fin de sieste. Un personnel mairie peut-il venir déclencher l'alarme et chronométrer le temps de sortie ? Il faut choisir une date qui convienne aussi à l'école élémentaire puisque l'alarme sonne dans tout le groupe scolaire. A voir avec M. Coune

↳ **Bilan de l'année scolaire et projets** : Projet d'école, spectacles et sorties

Projet d'école

Dans l'axe 1 (continuité des enseignements), certaines actions ont été mises en place : les albums à jouer pour aider les enfants à agir, s'exprimer, comprendre (En PS-MS nous avons exploité « le château de Radégo » et en MS-GS « le grand jeu des timalins et des timalines ». D'autres ne pourront pas être mises en place en raison du non-brassage des élèves : le décroisement, les portes ouvertes et la liaison grande section/CP. Cette liaison demande de l'organisation et s'étale sur plusieurs semaines. Nous mélangeons les élèves des 2 groupes scolaires. Ce qui est impossible dans l'actuel protocole (non brassage strict). Si le protocole s'allège, nous essayerons de prévoir une visite dans le respect des gestes barrière. Les CP de cette année n'ont pas visité l'école élémentaire, cela ne les a pas empêché de s'adapter à cette nouvelle structure. Le projet « moi et les autres » se déroule dans toutes les classes pour l'axe2 (l'action éducatrice) avec des adaptations. Dans l'axe 3 (politique culturelle et ouverture de l'école) les enfants ont pu voir « Nicolas le chocolat » par la compagnie Pois de senteur le lundi 30 novembre.

Sorties

Compte-tenu de la pandémie, cette année a été particulière. Nous ne sommes pas sortis de l'école. Nous avons semé des graines et planté dans le jardin de l'école qui a été décoré par la classe de Mme Vignette. Nous avons des élevages de coccinelles (MS-GS), d'escargots et de papillons (PS-MS). Nous attendons la visite d'un apiculteur et de l'association AMA (Assistance et Médiation par l'animal) avec une séance de sensibilisation au handicap et une séance de prévention sur les comportements à avoir avec un animal inconnu. Mme Vignette participera au festival du film. Il s'agit de visionner des courts métrages puis de choisir celui qui plait le plus à la classe ce qui implique explications, argumentations, ... de la part des élèves.

Projets 2021/2022

Le projet d'école a été validé jusqu'en 2022. Nous allons donc reconduire la plupart de nos actions.

Coopérative scolaire

Le bilan de la coopérative a peu évolué depuis le dernier conseil d'école. Il reste quelques achats à rembourser aux enseignantes (petit matériel, achats alimentaires pour les goûters d'anniversaire, ...) Nous avons commandé des jeux dans le cadre du budget de 350€ accordé à chaque classe qui seront payés à la réception des commandes. Je ferai le bilan de l'année 2020-2021 au conseil d'école d'octobre ou novembre 2021.

↳ Questions à la municipalité

Travaux et demande de matériel

Les travaux d'agrandissement de l'école prévus sont-ils maintenus ? Le choix des entreprises est fait. Ils se feront durant l'été en priorisant le dortoir et la coursive devant les classes. La fin des travaux est prévue pour la rentrée. Est-ce que le jeu sera déplacé durant l'été ? Non, ce n'est pas prévu.

Nous allons lister les travaux que nous souhaitons effectifs pour la rentrée de Septembre comme demandé par le directeur des services techniques.

Nettoyage des toilettes communes à la classe de Mme Lavergne et à l'ALAÉ : rien n'a changé depuis le dernier conseil d'école (Un nettoyage serait nécessaire le soir, à la fin de l'alaé. Sinon le matin avant la classe. Au minimum, il faudrait demander aux animateurs de vérifier que les chasses d'eau soient tirées et les papiers ramassés).

↳ Questions des parents :

Information des parents pour événement modifiant la vie de la classe : Les collègues utilisant Classroom le font généralement, Pour la liaison cahier s'est plus compliqué car cela nécessite de rédiger le message, de l'imprimer et de le coller ce qui est chronophage. Je suis satisfaite si j'ai un remplaçant d'enseignant ou d'ATSEM. Nous comprenons que certains changements perturbent les enfants. M. le Maire fait remarquer que la vie est pleine d'imprévus et que les enfants doivent s'y habituer. Les parents peuvent dire à leur enfant « je ne sais pas ». Ce qui vous semble imprévu est très souvent programmé par les enseignantes et est expliqué aux enfants en classe.

La directrice trouve dommage que les parents ne posent pas directement la question à l'enseignante, à la directrice ou au responsable ALAÉ au lieu d'attendre le conseil d'école qui n'a pas vocation à régler les problèmes individuels.

Service minimum en cas de fermeture : Le service minimum durant le temps scolaire a vocation à assurer un service de garde lors de grève des enseignants à l'appel d'organisation syndicale. Il donne lieu à une compensation financière par l'Etat. Actuellement, nous suivons le Protocole COVID d'avril 2021 : si l'Education Nationale n'a pas de remplaçant disponible, en raison du non-brassage strict des élèves, la classe est fermée. L'Education Nationale n'a pas prévue de service minimum. De septembre à mars, il était possible de mélanger les élèves par groupe de brassage. Dans notre école, il s'agit de groupes de deux classes. Cela signifie qu'en cas d'absence non remplacée, l'enseignant doit gérer un groupe de 50 élèves. C'est pour cela que nous demandons aux parents qui le peuvent de garder leur enfant.

Blessure des enfants : Nous prévenons les familles si nous estimons que la blessure présente une gravité nécessitant une consultation médicale. Les parents souhaiteraient qu'on les informe le soir en cas de blessures à la tête.

Masques transparents : L'institution en a fourni aux enseignants accueillant des enfants malentendants

Dates conseil d'école : Elles ont été communiquées à la mairie et à l'APEED le 10 octobre 2020

↳ ALAE/ CANTINE

Réunion en début d'année pour présenter l'ALAÉ : le règlement intérieur ainsi qu'un article de présentation et le trombinoscope sera envoyé par mail en septembre.

Les talkies walkies : C'était nécessaire. Cela fonctionne : l'animatrice appelle les enfants par talkie. Il semblerait que des problèmes persistent ponctuellement : il sera demandé à l'animatrice de fermer la porte si elle doit aller aider ses collègues.

Répartition des activités : Le planning des activités est disponible sur le site de la mairie et le Facebook de l'ALAÉ. Vous pouvez aussi vous reporter au projet pédagogique de l'ALAÉ ainsi qu'au PEDT (Projet Educatif Territorial) de la commune. Les enfants ont plusieurs choix : activités dirigées et/ou libres (coloriage, dinette, voitures, jeux de construction, ...) On ne force pas les enfants à choisir une activité dirigée, ils ont le droit de ne pas avoir envie de participer aux activités proposées.

Facturation des repas lors d'absence d'enseignant : Les repas commandés sont payés par la mairie qui refacture aux parents. Le budget doit être équilibré. Pour la fermeture demandée par l'Education Nationale, la question sera posée à la commission scolaire. Dans les autres cas, ce ne sera pas possible. La directrice fait remarquer que reprendre son enfant si on le peut, lui permet de vivre une journée plus calme (groupe de brassage de 50 élèves)

Sucre dans les desserts : cela dépend des menus, parfois les yaourts et les petits suisses sont naturels.

« **Retour d'enfants : mains sur la tête** » : il s'agit de petits jeux type « Jacques a dit » ou des comptines mimées pour un retour au calme à la fin du repas quand les décibels augmentent.

Menus à la période pour les PAI : pour les enfants ayant un PAI, les parents doivent déposer une demande en mairie pour avoir les menus sur plus d'une semaine.

Choix d'entrée et de dessert : les enfants de la maternelle sont servis à table, il n'y a pas de choix. Ils ont la première entrée, le premier fromage et le premier dessert du menu.

Label en cuisine : label EGALIM vers plus de local, de bio, .. On en parlera en commission-menu dès qu'elle pourra avoir lieu.

Tarifs de Bouconne : ils ont été votés et ne changent pas depuis plusieurs années. Il n'est pas possible d'avoir un centre de loisirs à l'école le mercredi car c'est le moment où le service technique intervient pour entretenir l'école.